

http://www.fidh.org/article.php3?id_article=4678

10/09/2007

Soudan / CPI

Soudan : un nouveau pas vers l'impunité

[Version](#) | [English](#)

Un officiel soudanais présumé responsable de crimes contre l'humanité et crimes de guerre nommé par le gouvernement à la tête des enquêtes sur les violations des droits de l'Homme perpétrées au Darfour

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et son organisation membre *Sudan Organisation Against Torture* (SOAT), condamnent la récente nomination par le gouvernement soudanais de Ahmed Haroun au poste de co-président du comité national chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme perpétrées au Soudan, et en particulier au Darfour.

M. Haroun, ancien ministre de l'Intérieur et depuis 2006 ministre des Affaires humanitaires fait l'objet d'un mandat d'arrêt international délivré par la Cour pénale internationale (CPI) le 27 avril 2007 pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en 2003 et 2004. [\[1\]](#)

"Cette nomination est une insulte aux victimes du Darfour dans leur quête de vérité, justice et réparation pour les graves crimes qu'elles ont subi, et démontre clairement le refus du gouvernement soudanais de traduire les responsables devant la justice, de mettre fin à l'impunité pour les crimes commis au Darfour et d'apporter une issue pacifique au conflit qui ravage la région", a déclaré la présidente de la FIDH, Souhayr Belhassen.

Cette désignation est intervenue au moment de la visite au Soudan du Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, et des récents appels du Procureur de la CPI, M. Luis Moreno Ocampo, au gouvernement soudanais à une plus grande coopération pour l'arrestation des deux suspects soudanais.

La FIDH et SOAT

- demandent au gouvernement soudanais de suspendre immédiatement la nomination de Ahmed Haroun et de coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale en vue de lui remettre les suspects ;
- appellent le Groupe d'Expert des Nations unies sur le Soudan à prendre en compte les récents événements dans leur rapport qui sera présenté à la 6ème session du Conseil des droits de l'Homme qui s'ouvre aujourd'hui à Genève.

[1] Voir le [communiqué de presse FIDH - SOAT du 4 mai 2007](#) : « [Le Soudan doit remettre un ministre en exercice et un chef des milices Janjaouid à la Cour pénale internationale](#) ».